

vulgaire ; tout le monde le sait ; mais une chose semble être ignorée par un bon nombre, c'est que même en langue latine on ne peut pas chanter tout ce que l'on veut, par exemple ce qui se chante généralement devant le saint Sacrement exposé ; v. g. *O Salutaris, Ave verum, Adoro te*, etc., peuvent très bien être chantés après l'élévation à la suite du *Benedictus*, mais non pas à l'Offertoire, à moins que le saint Sacrement ne soit exposé à cette grand'messe. A l'Offertoire, l'hostie n'est encore que du pain, par conséquent il ne faut pas la confondre avec le corps de Notre-Seigneur. Qu'on ne dise pas que Jésus est au tabernacle : car, pendant le saint Sacrifice on doit suivre les prières et les rites du Sacrifice : c'est la vraie manière d'entendre la messe. En suivant cette ligne de conduite, il n'y aura pas de confusion possible. Il ne manque pas de morceaux qui peuvent convenir, il suffit qu'ils se rapportent à l'une des fins du sacrifice ou touchent le Temps liturgique ou la fête du jour. Mais, encore une fois, il faut éviter de faire ce qui pourrait amener la confusion.

— « Nous n'avons donc rien de bon ici ? ou : « Vous êtes trop difficile. » Je ne dis pas que tout soit mauvais, et je ne suis pas difficile. Tout ce que je souhaite pour le moment, c'est qu'on s'applique à corriger les défauts de notre lecture et de notre chant... N'oublions pas que le chant grégorien doit tenir le premier rang ; le second rang appartient à la polyphonie classique ; la musique moderne ne vient qu'en troisième lieu et aux conditions suivantes : 1°, l'œuvre doit être liturgique, que toujours les règles liturgiques soient sauvegardées ; 2°, l'œuvre doit être artistique ; 3°, l'œuvre doit être sainte, elle doit être exempte de tout élément profane, non seulement en elle-même, mais aussi dans la manière dont elle est exécutée. (Inst. du 22 nov. 1903, n° 2.)

Je me propose de donner plus tard des explications sur ces trois conditions imposées par le Pape à l'usage de la musique moderne.

(A suivre.)

GRÉGORIEN.